

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, JANVIER 1890.

No 9.

## SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Avis — Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: De la franchise dans l'éducation — Méthode pour donner de l'attention — Principales qualités d'une bonne leçon—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique. — TRIBUNE LIBRE: Revue scolaire—Revue scientifique. — LECTURE POUR TOUS: Noël—Le Passé—La nouvel orthographe de la province de Québec — Variétés. — Châtiment. — Pensées diverses. — BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande d'annexion.*

22 novembre 1889.

Détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Lachine, comté de Jacques-Cartier, pour l'annexer à celle de la paroisse de la côte Saint-Paul, comté d'Hochelega, le territoire connu sous le nom de la côte Saint-Paul, composé des terres et terrains désignés au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Michel de Lachine, sous les numéros 972, 977, 997, 998, 1000, 1001, 1032, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, ainsi que les parties des terrains connus, aux dits plan et livre de renvoi, sous les numéros 1023, 1024, 1025 et 1026, qui se trouvent comprises dans les bornes ci-après désignées: le dit territoire étant borné au nord-est par les terres de la paroisse de la côte Saint-Paul, comté d'Hochelega, au nord-ouest par la petite rivière Saint-Pierre; au sud-est, partie par

les terres de la dite paroisse de la côte Saint-Paul, et partie par la berge (côté nord-ouest) de l'aqueduc de la cité de Montréal; et au sud-ouest, à partir du dit aqueduc, par une ligne prolongeant la ligne de division entre les lots numéros 977 et 979, par le dit lot No 979, et par les lots Nos 978, 975, 973, 971, 970, 968 et 967 du cadastre de la dite paroisse de Saint-Michel de Lachine.

L'avis donné aux fins de l'annexion ci-dessus dans les numéros de la *Gazette Officielle* des 30 novembre et 7 décembre derniers, devant être considéré comme nul.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 14 décembre dernier (1889), de nommer M. Dolphis Dupuis, commissaire d'écoles pour la municipalité de Chester Est, dans le comté d'Arthabaska, en remplacement de M. Pierre Bouffard, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 décembre dernier (1889), de détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge, comté de Missisquoi, les lots suivants appartenant à des catholiques romains, portant les numéros suivants du cadastre du township de Stanbridge, savoir: — 103, 104, 118, 119, 121, 130, 132, 133, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, et 156 dans le dixième rang, et les numéros 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 95, 96 et 97 dans le onzième rang du dit township, et les lots suivants portant les numéros du cadastre de la seigneurie de Noyan: 162, 163, 161, 358 et 359, et de les annexer à Saint-Damien de Bedford, dans le même comté de Missisquoi, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 décembre dernier (1889), de détacher de la municipalité de Saint-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, les quatre premiers lots des sixième et septième rangs du canton de Grantham, et les annexer à la municipalité de Wickham Ouest, dans le même comté, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 décembre dernier (1889), de détacher le lot du cadastre No 45 de la paroisse d'Henryville, dans le comté d'Iberville, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Clarenceville, dans le comté de Missisquoi.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 décembre dernier (1889), de détacher : de la municipalité de Saint-Albert, dans le comté d'Arthabaska, les lots numéros un, deux et trois du septième rang du Warwick ; de la municipalité de Stanfold, même comté, les numéros seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six du douzième rang de Stanfold ; de la municipalité de Saint-Norbert, même comté, les lots numéros neuf, dix, onze et douze du sixième rang d'Arthabaska, et les lots numéros neuf, dix et onze du septième rang d'Arthabaska, et annexer les lots ci-dessus mentionnés à la municipalité de Victoriaville, même comté, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 décembre dernier (1889), de nommer MM. Louis Sansfaçon et Pierre Rousseau commissaires d'écoles pour la municipalité de Stoneham, dans le comté de Québec ; le premier en remplacement de M. Patrick Kavanagh, et le second en remplacement de M. Joseph Pageau, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

## DE LA FRANCHISE DANS L'ÉDUCATION.

Un système d'éducation basé sur l'intérêt personnel et sur la crainte doit conduire l'enfant à mentir ; un système d'éducation fondé sur la religion et la confiance doit conduire l'enfant à dire la vérité.

Le mensonge est un défaut très ordinaire chez les enfants, mais dont il faudrait quelquefois accuser ceux qui les élèvent. De tous les genres de mensonge, le plus commun a pour but de s'excuser ; une trop grande sévérité lui donne naissance : moins vos enfants seront craintifs, plus ils seront francs ; il faut bien du courage et bien de la vertu pour s'exposer soi-même au châtement. La manière seule dont on questionne un enfant l'engage à mentir. "Avez-vous fait telle chose ?" lui demandez-vous, et cela avec une façon si sévère que, prévoyant votre rigueur, il dira "Non" bien vite pour échapper au danger ; accoutumez-le à plus d'indulgence ; qu'une faute avouée soit une faute pardonnée.

Remarquez aussi de quel air aura été fait le mensonge : si l'enfant l'a prononcé en balbutiant, les yeux baissés et la rougeur sur le front, il n'est pas menteur, il est seulement craintif ; rassurez-le, louez-le surtout de ce qu'il ne sait pas mentir ; faites-lui-en honneur ; vantez cette heureuse impossibilité, et l'enfant, qui trouvera son avantage à dire la vérité, ne s'abaissera pas au mensonge.

Il est des enfants dont il ne faut pas mettre la franchise à l'épreuve ; dites à ceux-là : "Vous avez commis telle faute ;" dites-le gaiement si la faute est légère ; sévèrement si la faute est grave, mais toujours avec un ton de conviction ; et passez de suite à la réprimande méritée, sans leur laisser le temps de mentir. Ce vice odieux devient une habitude, quel-

quefois même une manie ; on ment parce qu'on a menti, on ment sans le motif de l'intérêt personnel ; vous aurez donc beaucoup gagné en empêchant que le mensonge ne soit fait.

Le meilleur moyen de déshabituer du mensonge, c'est de le rendre inutile. Que votre sagacité découvre et déjoue toutes les petites ruses, toutes les fines-ses maladroites ; n'en soyez jamais dupe, et vous augmenterez beaucoup la bonne opinion que vos élèves auront de vous. Votre ascendant sur elles tient uniquement à la conscience qu'elles ont de votre supériorité : si elles vous trompaient facilement, elles se croiraient supérieures à vous, et vos conseils ne seraient plus suivis : une maîtresse de classe est condamnée à avoir beaucoup d'esprit.

Nous avons dit qu'il fallait déjouer les ruses : employons contre ces armes habituelles de la faiblesse le même moyen que nous employons contre le mensonge : rendons-les inutiles. Nous sommes complices d'un défaut toutes les fois que nous le laissons tourner au profit d'une enfant : ne tombons point dans cette faute : que la ruse n'obtienne jamais rien de nous ; que les détours soient une cause de refus ; exigeons d'une jeune fille qu'elle dise franchement, ouvertement, ce qu'elle désire, et tâchons de l'accorder ; rendons l'adresse inutile et la franchise avantageuse, et nous aurons bientôt ramené nos élèves à la simplicité, à la droiture de caractère que nous devons sans cesse encourager en elles.

Il y a, nous l'avons dit, plusieurs causes de mensonge : les enfants mentent par méchanceté, voilà la calomnie ; par amour-propre, c'est la vanterie ; par peur, c'est la dénégation ; par pure imagination, c'est l'invention ; par bonté, c'est le mensonge officieux : il faut blâmer et interdire toutes ces déviations

de la vérité ; mais il ne faudrait pas punir toutes également.

Le calomniateur est un assassin moral ; l'enfant qui a commis une telle faute sciemment, volontairement, a mérité la plus grande de toutes les punitions, car il a commis la plus grande de toutes les fautes. Tâchez de rappeler dans son cœur quelques sentiments de bonté, de justice ; si vous l'avez touché, son repentir sera fructueux, il réparera ; s'il ne répare pas, n'en attendez plus rien, c'est un enfant méchant.

Celui qui a menti pour se vanter, doit être humilié : il voulait être loué, qu'il soit bafoué ! Ne faites pas à celui qui a inventé l'honneur de vous amuser de ses récits : soyez-en dédaigneuse, ennuyée, et dites tout simplement que vous préférez l'histoire à la fable. Les enfants aiment le merveilleux ; à force de lire des contes, ils en font : tâchez de les ramener au goût de la vérité.

Rassurez par votre indulgence l'enfant qui nie par crainte du châtement ; éclairez par votre raison l'enfant qui a menti officieusement pour accuser quelqu'un ; prouvez-lui que la réprimande est un bien et non un mal, et qu'en empêchant sa compagne d'être éclairée sur la faute qu'elle avait commise, on lui a fait du tort au lieu de lui rendre service ; et puis enfin rappelez aux menteurs de toutes les classes que le mensonge, qui est toujours humiliant, qui est quelquefois odieux, qui est souvent ridicule, est surtout et toujours inutile, puisqu'on ne saurait tromper Dieu. (Extrait du *Cours normal des Institutrices primaires*, par Melle SAUVAN.)

**Méthode pour donner de l'attention.**

*L'attention est le burin  
de la mémoire.*

*Sans attention, pas d'étude possible.*

Il ne manque aux enfants que deux choses pour raisonner : *l'attention* et *l'expérience*. La mobilité de leur cerveau, qui fait qu'ils s'agitent sans cesse et ne peuvent durer en place, fait aussi qu'ils ne peuvent considérer longtemps un même objet, et encore moins remarquer l'ordre et la liaison de plusieurs choses. Le peu de connaissance qu'ils ont des choses particulières fait qu'ils manquent des principes de raisonnements qui se tirent des faits, des lois de la nature, et de l'institution des hommes. Car pour les principes qui sont purement de lumière naturelle, ils les ont dès lors tels qu'ils les auront toute leur vie, et ils ont aussi l'idée d'une bonne conséquence qui semble être ce que l'on dit s'appeler *raison*. Ils peuvent donc errer quand ils mettent un principe positif, ou quand ils ne font pas assez d'attention aux principes naturels, mais ils tirent droit leurs conclusions; et s'ils n'avaient dès lors la notion des grands principes, et la notion des bonnes conséquences, ils ne l'auraient jamais. Les hommes ne se donnent point les uns aux autres ces lumières: elles ne viennent que du Créateur, puisqu'elles sont le fond de la raison même.

Le défaut d'expérience est le premier auquel on peut remédier, en répondant à toutes leurs questions avec la même simplicité qu'ils les proposent, en leur disant la vérité de tout ce qui leur est utile de savoir, et en s'expliquant très clairement. On ne se contentera pas de satisfaire leur curiosité sur tous les objets sensibles qui les font parler: on leur contera des histoires utiles; mais on aura soin de leur expliquer tout ce dont ils n'ont point encore d'expérience, afin qu'ils ne disent rien, s'il est possible,

dont ils n'aient point une idée nette dans l'esprit. On peut aussi leur apprendre quelques fables, qui serviront pour la morale. Ces badineries les divertissent, et ne leur feront point de mal, quand on ne les leur donnera que pour ce qu'elles sont; mais il ne faut jamais les tromper.

Pour l'attention, il faut la procurer aux enfants doucement et avec beaucoup de patience, elle viendra avec le temps; et quand ils commencent à être plus capables on pourra l'exciter d'abord par le plaisir de quelque connaissance qui les attache; ensuite par la crainte, par les menaces et même par les punitions; mais il faut en venir à ces derniers moyens le plus tard qu'il est possible.

Quant aux premières instructions, je voudrais qu'on les leur donnât sans qu'ils s'aperçussent que l'on ait dessein de les instruire; que l'on profitât des intervalles du jeu, et que, quand l'enfant serait las de courir et de s'agiter, on lui contât quelque fable, comme je l'ai déjà dit, sans l'obliger à redire ce qu'il aurait appris, mais lui laissant redire de lui-même quand il serait en belle humeur. Il y a aussi diverses industries pour exercer la curiosité des enfants en ce premier âge: des peintures et des images, qu'on leur présente afin qu'ils en demandent l'explication; des entretiens que l'on fait devant eux sans songer à eux; et que l'on continue quand ils s'y appliquent, leur adressant même la parole. Quand on en a plusieurs ensemble, l'émulation peut beaucoup servir: on peut conter à l'un devant l'autre ce que l'on veut que l'autre apprenne; on peut proposer pour récompense à celui qui sera le plus obéissant dans les autres classes de lui conter une belle histoire. Il faut louer souvent devant eux la science et l'étude, sans qu'il paraisse que ce soit pour eux. Enfin il faut étudier le naturel et l'inclination particulière de chaque enfant, pour le faire appliquer de lui-même, par le plaisir ou par quelque autre motif qui le

touche. Surtout il se faut bien garder, dans les premières années, où les impressions qu'ils reçoivent sont très fortes, de joindre tellement l'idée des punitions à celle d'un livre, qu'ils ne pensent à l'étude qu'avec frayeur. Ils ont peine à en revenir; et il y en a qui n'en reviennent jamais. Il faut au contraire les entretenir dans la joie, qui est si naturelle à cet âge, rire et badiner quelquefois avec eux, pourvu que l'autorité n'en souffre pas, et attendre plutôt quelques années de plus à commencer les instructions sérieuses et l'étude réglée.

Comme le cerveau des enfants est fort tendre, et que tout leur est nouveau, ils sont vivement frappés des objets sensibles qui les environnent, et y sont continuellement attentifs. De là vient qu'ils jugent facilement ce qui les frappe en même temps; un certain son avec une certaine figure et une certaine odeur qui n'ont aucune liaison naturelle. C'est par là qu'ils apprennent si facilement à parler, mais c'est aussi ce qui cause leurs erreurs; car ils prennent pour bon tout ce qui est agréable aux sens, ou qui est joint à quelque objet agréable; et pour mauvais tout ce qui est contraire. Ces premières impressions sont si fortes qu'elles forment souvent les mœurs pour tout le reste de la vie; et c'est apparemment l'une des causes des coutumes différentes des nations entières. De sorte que celui qui serait assez heureux pour joindre des sensations agréables aux premières instructions que l'on donne des choses utiles pour les mœurs ou pour la conduite de la vie, en un mot, de joindre le bien véridable avec le plaisir, aurait trouvé le secret de la meilleure éducation. Mais, quoi que l'on fasse pour engager les enfants à s'appliquer, il ne faut pas espérer qu'ils le fassent longtemps, ni que l'on puisse toujours les conduire par le plaisir. On aura souvent besoin de crainte. La joie dissipe, et en se joignant à leur légèreté naturelle, elle les fait en un mo-

ment passer d'un objet à l'autre. Gardons-nous bien de les attrister en faisant durer trop longtemps la crainte, ou de les décourager tout à fait en la poussant à l'excès! Ils vaut mieux qu'ils soient un peu trop gais, que d'être abattus et tristes contre leur naturel. Au contraire, il ne faut les affliger quelques moments, que pour profiter de l'état plus tranquille où ils se trouveront ensuite; car, il ne faut pas espérer que les réprimandes ou les instructions fassent grand effet tant que la crainte ou la douleur les possède. Ils ne voient rien alors que le mal dont on les menace ou qu'on leur fait sentir; et si la punition est violente, les sanglots les étouffent, et ils sont hors d'eux-mêmes. Mais sitôt que la tempête est passée, et qu'ils sont revenus à un sérieux raisonnable, ils s'appliquent tout dé nouveau, et c'est alors qu'il est bon de leur donner des instructions, et qu'ils sont en état de les entendre; non qu'il faille exiger d'eux assez de raison pour se condamner eux-mêmes, mais dans le temps qu'ils disent leurs méchantes excuses, ils ne laissent pas de voir qu'ils ont tort, et souvent ils se corrigent ensuite. Quoique je n'aie parlé de cette méthode de donner de l'attention à l'occasion des premières instructions que l'on donne aux enfants, il est aisé de voir qu'elle s'étend à tout le reste des études à proportion. Dans les commencements, il faut les engager, autant qu'il est possible, par le plaisir, et ensuite les retenir par la crainte; à mesure que la raison se fortifiera, on aura moins besoin de ces artifices.

Claude FLEURY.

#### Principales qualités d'une bonne leçon.

*La préparation.*—Toute leçon, quelque facile qu'elle paraisse, doit être préparée. La préparation fait connaître le chemin le plus direct pour arriver au but, elle prévoit les difficultés et recherche les

moyens de les surmonter, elle donne de l'assurance à l'instituteur et prévient les pertes de temps, les hésitations, les lenteurs qui enlèvent tout charme à l'enseignement.

La préparation consiste dans l'étude approfondie du sujet à traiter, dans l'indication précise du but à atteindre, dans la détermination de la marche à suivre et des procédés à employer, des applications à faire et, le cas échéant, dans la réunion des objets d'intuition dont l'usage est utile : corps géométriques, instruments, gravures, cartes, dessins, échantillons, etc. Il est hors de doute que les jeunes instituteurs sont tenus à une préparation plus complète que les vieux praticiens, mais ceux-ci cependant ne peuvent jamais se dispenser d'une étude préalable. Que si une longue expérience et une constante observation constituent une préparation excellente et permettent même d'improviser des leçons, l'instituteur ne peut jamais néanmoins prétendre à la perfection, car il tomberait bientôt dans la routine. D'ailleurs n'est-il pas préférable, pour son propre agrément, et pour celui de ses élèves, s'il s'agit d'une révision ou d'une répétition, de "mettre les choses en cent visages divers" et de faire ainsi de nouvelles et intéressantes découvertes dans le vaste domaine des faits ?

En somme, l'instituteur bien préparé est bien disposé ; il est de bonne humeur, parle avec aisance, ne s'écarte pas de la voie qu'il s'est tracée, ne perd pas de temps en digressions vaines, répand dans la leçon tout l'attrait dont elle est susceptible, impose l'attention et maintient l'ordre sans recourir à la rigueur et se perfectionne sans cesse ; d'où nous concluons que tant vaut la préparation, tant vaut la leçon.

*Etendue du sujet.*—L'étendue du sujet doit être subordonnée à l'âge ou plutôt à la force intellectuelle des enfants et au temps dont dispose l'instituteur. Sous

ce rapport il ne faut pas perdre de vue le vieil adage : "Qui trop embrasse mal étireint." Il vaut infiniment mieux inculquer parfaitement aux élèves quelques connaissances limitées que d'enseigner précipitamment et par suite confusément beaucoup de choses ; ce sont des peines et du temps perdus. Ce défaut, particulier aux novices, décourage les élèves et frappe l'enseignement de stérilité. Sur ce point, une grande prudence et surtout une expérience éclairée sont de bons guides.

Sous prétexte qu'il faut aller du connu à l'inconnu, c'est-à-dire que toute matière nouvelle doit être rattachée à une connaissance acquise, certains instituteurs s'attardent dans une longue introduction, voulant à tout prix faire trouver le point de départ par les élèves eux-mêmes, et cela à l'aide de questions fastidieuses : c'est sacrifier l'accessoire au principal ; la plus courte introduction est la meilleure. "Devinez de quel animal nous allons nous entretenir aujourd'hui," disait un instituteur en commençant sa leçon. Et les élèves de nommer le cheval, le chien, le chat, la poule, etc., jusqu'à ce que l'un d'eux citât l'abeille ! Peut-on imaginer un exercice plus inutile, plus ridicule ? Que serait-il arrivé si l'instituteur avait eu l'intention de parler du ver à soie ou de la baleine ?

*Méthode et procédés.*—La meilleure méthode, les procédés les plus efficaces sont ceux qui, étant rationnels, conduisent le plus rapidement et le plus aisément au but ; nous ne saurions en dire davantage sans sortir des généralités. Ajoutons toutefois que l'intuition, chaque fois qu'elle est possible, est d'un concours précieux sinon indispensable et que l'activité de l'élève doit sans cesse être provoquée, suivant le précepte de Pestalozzi : "L'enseignement doit suivre la voie du développement et non point celle de l'exposition dogmatique," combiné avec cette sage réserve d'un pédagogue : "Il ne

faut pas cependant vouloir faire tout trouver à l'enfant." En effet, ce serait parfois employer vainement du temps.

L'un des attraites les plus puissants de la leçon est, de la part du maître, un langage clair, animé, qui éveille et captive l'attention ; il faut éviter toutefois de tomber dans l'exagération par des gestes emphatiques, des éclats de voix forcés : le charlatanisme fatigue vite un auditoire et ne commande guère le respect.

*Applications.*— Les devoirs et exercices donnés en complément des leçons doivent être judicieusement choisis et sagement gradués. La première application sera donc simple, directe et de nature à mettre en activité les facultés de l'enfant ; il y a une différence énorme entre l'application mécanique d'une règle et son usage intelligent, raisonné. Un exemple fera mieux comprendre notre pensée : si, après avoir enseigné qu'on forme généralement le pluriel des noms communs par l'addition d'une *s*, on demande de mettre au pluriel les noms suivants : le livre, la table, l'horloge, le banc, la plume, il est à peu près certain que tous les devoirs seront faits sans faute, mais aussi sans fruit ; c'est un pur travail mécanique qui ne met en jeu aucune faculté. Il enserait autrement si l'on disait : Ajoutez une *s* à la fin des noms employés au pluriel dans le texte qui suit : " J'aime mon père, ma mère, mes frère et mes sœur. Mes condisciple ont chacun un livre, une ardoise, et des cahier. Le berger a conduit un troupeau de mouton. Jules a donné deux centime à un pauvre, etc." En effet, l'enfant a d'abord à rechercher les mots qui sont des noms, puis à déterminer le nombre de ceux-ci, enfin à appliquer la règle. Pour faire ce triple travail il doit réfléchir, raisonner et agir en conséquence.

*Moralité.* — Certains hommes d'école prétendent que toute leçon doit servir de prétexte à une recommandation morale ;

ils trouvent même le moyen de déduire une moralité d'une leçon d'écriture. Nous pensons qu'il y a là une grande exagération : les exhortations morales ne sont fructueuses qu'à deux conditions : c'est qu'elles soient à leur place, c'est-à-dire qu'elles découlent naturellement du sujet et qu'elles soient courtes, et, par suite, frappantes. Les longues digressions, les sermons, ne plaisent pas aux enfants et détournent l'attention du but principal de la leçon ; mais si un fait provoque par lui-même une réflexion brève et si elle est exprimée clairement, l'impression sera durable. On peut comparer les réflexions morales aux fleurs qui croissent le long du chemin et que l'on cueille en se baissant mais sans s'arrêter.

*Contrôle.*— Le meilleur moyen que possède l'instituteur de s'assurer qu'il est compris, c'est de s'adresser fréquemment aux élèves les plus faibles ; il est certain que lorsqu'ils ont saisi la pensée du maître, celui-ci peut être tranquille à l'endroit des plus forts. Les débutants ont souvent le tort de questionner les intelligences les plus ouvertes, les enfants qui s'offrent d'eux-mêmes à répondre : c'est là un procédé commode et agréable sans doute, mais qui présente le grave inconvénient d'abandonner à leur triste sort les malheureux que la nature a mal doués. La correction des devoirs achèvera d'éduquer l'instituteur sur la valeur de son enseignement et sur la force de ses élèves.

C.-J. SCHÉPERS.

## EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

### I

#### CE QUE PEUT LE PETIT ENFANT.

Pour le bon Dieu que puis-je faire ?  
Je suis si petit, si petit !  
Voici ce que mon cœur me dit :  
J'aimerai bien ma bonne mère :  
Je puis l'aimer quoique petit.



Pour Dieu que puis-je faire encore ?  
Puisque c'est Dieu qui nous bénit,  
Je prierai bien, près de mon lit,  
Ce bon Dieu que ma mère adore :  
On peut prier quoique petit.

Et puis-je faire davantage ?  
A l'école où l'on me conduit,  
Attentif à tout ce qu'on dit,  
Je m'efforcerai d'être sage :  
On peut l'être quoique petit.

Et quoi d'autre ?—si ma mère  
Me réprimande et m'avertit,  
J'y veillerai, quoique petit,  
Pour corriger mon caractère :  
C'est comme cela qu'on grandit.

TOURNIER.

## II

## LE DANSEUR DE CORDE ET LE BALANCIER.

Sur la corde tendue un jeune voltigeur  
Apprenait à danser, et déjà son adresse,  
Ses tours de force, sa souplesse,  
Faisaient venir maint spectateur.  
Sur son étroit chemin on le voit qui s'avance,  
Le balancier en main, l'air libre, le corps droit,  
Hardi, léger autant qu'adroit ;  
Il s'élève, descend, va, vient, plus haut s'élançe,  
Retombe, remonte en cadence,  
Et, semblable à certains oiseaux  
Qui rasent en volant la surface des eaux,  
Son pied touche, sans qu'on le voie,  
A la corde qui plie et dans l'air le renvoie.  
Notre jeune danseur, tout fier de son talent,  
Dit un jour : " A quoi bon ce balancier pesant,  
Qui me fatigue et m'embarrasse ?  
Si je dansais sans lui j'aurais bien plus de grâce,  
De force et de légèreté."  
Aussitôt fait que dit. Le balancier jeté,  
Notre étourdi chancelle, étend les bras et tombe.  
Il se cassa le nez, et tout le monde en rit.

Jeunes gens, jeunes gens, ne vous a-t-on pas dit  
Que sans règle et sans frein tôt ou tard on suc-  
[combe ?  
La vertu, la raison, les lois, l'autorité,  
Dans vos désirs fougueux vous causent quelque  
[peine ;

C'est le balancier qui vous gêne,  
Mais qui fait votre sûreté.

FLORIAN.

## DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

## DE LA CONJONCTION.

(Souligner les conjonctions et locutions conjonctives que renferment les phrases suivantes.)

## I

Je ne sais rien, *si ce n'est* que tout le monde dit et prétend qu'il est coupable.— La louange est une flatterie habile, cachée et délicate.— Les puissances établies par le commerce s'élèvent peu à peu *et sans que* personne s'en aperçoive.— Il n'avait plus de fortune, *partant* plus d'amis.— Nous ne haïssons pas seulement les méchants *parce qu'ils* nous nuisent, *mais parce qu'ils* sont méchants.— Rien de plus matériel que la théogonie antique ; *loin qu'elle* ait songé, comme le christianisme, à diviser l'esprit du corps, elle donne forme et visage à tout, même aux essences, même aux intelligences.— *Pourvu qu'on* sache la passion dominante de quelqu'un, on est assuré de lui plaire. — *Quoique* l'Évangile propose à tous la même doctrine, il ne propose pas à tous les mêmes règles.— Il le fera *pour peu que* vous lui en parliez.— Je m'étonne qu'il ait entrepris cela, *vu qu'il* n'est pas très hardi.— La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps, *et, quoique* l'on paraisse éloigné des passions, on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter que de tomber malade quand on se porte bien.— Travaillez *en sorte que* vos maîtres soient contents de vous.— J'étudierai *jusqu'à ce que* je sache parfaitement ma leçon.— J'en jugerai *lorsque* je serai mieux informé.— Il songe exclusivement à ses plaisirs, *au lieu qu'il* devrait veiller à ses affaires.— L'Écriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes *et de* toutes sortes de plantes *avant que* le soleil ait été créé.— Vous avez suivi ses intentions *aussitôt qu'elles* ont été connues.— Anaxagoras abandonna tout ce qu'il avait, *de*

*crainte que le soin de ses propres intérêts (ne) le détournât de l'étude.— Pendant qu'il discourait, je dormais d'autant.— Celui qui écoute aussi bien que celui qui parle seront enveloppés dans une même ruine.— Il me priaît de t'écrire; aussi le fais-je.— Bien qu'il change d'état, il ne change point d'âme.— Je n'ai ni affaires ni loisir; je ne fais rien et je ne cesse jamais.*

II

Se sera-t-il conduit *de façon que* personne n'ait à se plaindre de lui, *et que* tout le monde soit disposé à approuver sa conduite?—Il n'en fera rien, *d moins que* vous ne lui parliez.— *Pour peu qu'on* me fasse de difficultés, j'abandonnerai l'entreprise.— Le style le moins noble a *pourtant* sa noblesse.— Cachez-lui votre dessein, *de peur qu'il* ne le traverse.— La fortune, *soit bonne ou mauvaise, soit passagère ou constante*, ne peut rien sur l'âme du sage.— Il faut gouverner la fortune *comme la santé*: en jouir *quand* elle est bonne, prendre patience *quand* elle est mauvaise, *et* ne jamais faire de grands remèdes *sans qu'un* extrême besoin nous y force.— Votre maître vous aime, *donc* vous devez l'aimer.— *Loin qu'il* soit disposé à vous faire des remerciements, il est homme à vous chercher querelle.— Je serais votre ami *quand bien même* vous ne le voudriez pas.— A votre place je n'irais point là, *d'autant que* rien ne vous y oblige.— *Après qu'il* [Alexandre] eut ôté son anneau, il le remit à Perdicas.— Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, *c'est-à-dire* l'erreur et l'hérésie.— Causons *comme si* nous n'avions rien à démêler; *bien entendu que* nous ne nous en aimerons pas davantage, *et que* nous reprendrons nos démêlés au retour.— Cet homme travaille *de façon qu'il* puisse vivre.— Tous les hommes sont mortels; *or* un roi est un homme; *donc* un roi est mortel.

— Il est assez riche *pour que* nous lui demandions de contribuer à cette bonne œuvre.— Dieu sait combien cette inquisition croîtra en peu de temps, *si peu qu'elle* puisse prendre racine.— Les plaisirs *ainsi que* les peines troublent l'âme.— On lui donna une gratification, *bien qu'il* ne l'eût guère méritée.— A la Chine, on rend ceux qui gouvernent responsables des troubles, *quelle qu'en* soit la cause *ou* le prétexte.— Il s'amuse avec les autres *tandis que* nous travaillons.— Je m'étonne *qu'il* ait entrepris un voyage aussi difficile, *vu qu'il* n'est pas bien vigoureux.

J.-O. C.

LECTURES D'ORTHOGRAPHE  
USUELLE.

I. MOYEN DE VIVRE LONGTEMPS.

La meilleure maxime à suivre pour quiconque veut vivre longtemps est celle-ci: vivre sagement et se réjouir (*bene vivere et lætari*). Le soin excessif que les uns prennent de leur santé ne leur est pas moins fatal que l'intempérance des autres; en tout évitons les extrêmes, laissons-nous conduire à la bonne nature et à l'instinct, autant que le comportent les choses humaines et les conventions sociales. Celui qui a le plus tranquillement vécu a le mieux vécu. La médiocrité de la fortune, le doux loisir, la vie simple, le caractère bienfaisant, les charmes de l'amitié, la paix de l'âme sont des biens inestimables les plus conformes à notre nature et les plus favorables à la longueur de la vie. Ce sont nos passions, c'est l'ambition dévorante, c'est l'avarice, l'amour insatiable de l'or, la poursuite des rangs, des honneurs de ce monde; ce sont toutes ces ténébreuses intrigues, toutes ces sourdes malignités, ces calomnies, cette ardeur inconsidérée de la vanité, ces envies méprisables, qui rongent le plupart des hommes, et qui

les font mourir pour des petitesse. Heureux celui qui coule de douces journées au sein de ses devoirs, de sa famille et de ses amis, qui fait le bien, vit content et dans l'indépendance ! de longues années l'attendent, et sa carrière est une suite non interrompue de félicité.

(VIREY.)

## II. L'ESPRIT DU MONDE : EN QUOI IL EST FUNESTE AUX AMES.

L'esprit du monde se manifeste principalement par un désir qui est la source de beaucoup d'autres : c'est le désir d'être quelque chose, d'avoir quelque autorité sur les autres, d'être en état d'obliger les uns par des bienfaits et de se faire craindre par les autres, d'être connu, d'être distingué, de se tirer de l'obscurité par quelque avantage fondé sur le mérite ou sur le pouvoir. Le souverain malheur pour cet esprit du monde, est de n'être rien, d'être réduit à obéir, d'être confondu avec les autres. Or, pour sortir de cette humiliation prétendue, il faut dépendre de tous ceux qui peuvent nous y laisser. Il faut ménager l'un, flatter l'autre, déplacer un concurrent, s'acquérir un protecteur, préparer de loin les voies et les aplanir, prendre garde surtout de s'attirer des ennemis redoutables, cacher des sentiments qui pourraient un jour devenir un obstacle, et ne rien prendre à cœur, excepté le seul dessein de parvenir. En faut-il davantage pour ôter à un homme toute sa force et toute sa vertu?... Cependant, cet esprit du monde est comme une vapeur également subtile et pernicieuse qui entre partout et même dans les retraites qui paraissent les plus inaccessibles, qui s'enferme avec les solitaires mêmes, qui veille infatigablement autour de ceux qui paraissent avoir tout quitté, pour faire glisser dans leur cœur quelque secret désir qui en trouble la paix, et qui sert de levain pour l'aigrir en altérant toute sa pureté.

(DUGUET.)

## III. LA VILLE DE TRIESTE.

La position de Trieste a quelque chose de mélancolique, qui serrerait le cœur, si l'imagination n'était distraite par la magnificence des plus belles constructions, par la richesse des plus riantes cultures. C'était le revers d'un rocher aride embrassé par la mer ; mais les efforts de l'homme y ont fait naître les dons les plus précieux de la nature. Pressé entre la mer immense et des hauteurs inaccessibles, il offrait l'image d'une prison ; l'art, vainqueur du sol, en a fait un séjour délicieux. Ses bâtiments, qui s'étendent en amphithéâtre depuis le port qu'au tiers de l'élévation de la montagne, et au delà desquels se développent, de degrés en degrés (1), des vergers d'une grâce inexprimable, de jolis bois de châtaigniers, des buissons de figuiers, de grenadiers, de myrtes, de jasmins qui embaument l'air, et au-dessus de tout cela la cime austère des Alpes illyriennes, rappellent au voyageur qui traverse le golfe, l'ingénieuse invention du chapiteau corinthien ; c'est une corbeille de bouquets, frais comme le printemps, qui repose sous un rocher. Dans cette solitude ravissante mais bornée, on n'a rien négligé pour multiplier les sensations agréables. La nature a donné à Trieste une petite forêt de chênes verts, qui est devenue un lieu de délices ; on l'appelle, dans la langue du pays, le *Farnedo*, ou le bosquet. Jamais les divinités champêtres dont les heureux rivages de l'Adriatique sont la terre favorite, n'ont prodigué dans un espace de peu d'étendue plus de beautés faites pour séduire.

(CH. NODIER.)

## IV. QU'EST-CE QU'UN MORT ?

Il meurt un être humain par chaque seconde sur l'ensemble du globe terrestre, soit quatre-vingt-six mille quatre

(1) Ou de degré en degré.

cents par jour, soit environ trente et un millions par an, ou plus de trente milliards par siècle. En dix siècles, plus de trente milliards de cadavres ont été livrés à la terre et rendus à la circulation générale sous forme de produits divers : eau, gaz, vapeurs, etc. Si nous tenons compte de la diminution de la population humaine à mesure que nous remontons les âges historiques, nous trouvons que, depuis dix mille ans, deux cents milliards de corps humains au moins ont été formés de la terre et de l'atmosphère, par la respiration et l'alimentation, et y sont retournés. Les molécules d'oxygène, d'hydrogène, d'acide carbonique, d'azote, qui ont constitué ces corps, ont engraisé la terre, et ont été rendues à la circulation atmosphérique.

Oui, la terre que nous habitons est aujourd'hui formée en partie de ces milliards de cerveaux qui ont pensé, de ces milliards d'organismes qui ont vécu. Nous marchons sur nos aïeux comme on marchera sur nous. Les fronts des penseurs, les yeux qui ont contemplé, pleuré, les bouches qui ont chanté l'amour, les lèvres roses, les bras des travailleurs, les muscles des guerriers, le sang des vaincus, les enfants et les vieillards, les bons et les méchants, les riches et les pauvres, tout ce qui a vécu, tout ce qui a pensé gît dans la même terre.

Il serait difficile, aujourd'hui, de faire un seul pas sur la planète sans marcher sur la dépouille des morts ; il serait difficile de manger et de boire sans réabsorber ce qui a déjà été mangé et bu des milliers de fois. Il serait difficile de respirer sans s'incorporer le souffle des morts. Les éléments constitutifs des corps, puisés à la nature, sont revenus à la nature, et chacun de nous porte en soi des atomes ayant précédemment appartenu à d'autres corps.

Eh bien ! pensez-vous que cela soit toute l'humanité ? Pensez-vous qu'elle n'ait rien laissé de plus noble, de plus

grand, de plus spirituel ? Chacun de nous ne donne-t-il à l'univers, en rendant le dernier soupir, que soixante ou quatre-vingts kilogrammes de chair et d'os qui vont se désagréger et retourner aux éléments ? L'âme qui nous anime ne demeure-t-elle pas au même titre que chaque molécule d'oxygène, d'azote ou de fer ? Et toutes les âmes qui ont vécu n'existent-elles pas toujours ?

(Camille FLAMMARION.)

J.-O. C.

### DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Le *succin* est exploité et mis dans le commerce comme objet d'ornement.

(BESCHERELLE.)

Le style *succinct* est celui dans lequel on ne dit que ce que l'on doit dire, en le résumant autant qu'il est possible.

(LITTRÉ.)

Le loup *suce* le sang des brebis.

Ce jeune homme était disparu depuis, sans que je le *susse*.

Il n'y avait pas jusqu'aux femmes et aux enfants qui sortaient des maisons pour courir *sus* aux vaincus.

(VITET.)

Le blé *sue*, jusqu'à ce que toute l'humidité qu'il renferme soit évaporée.

(ACADÉMIE.)

Ceux des élèves qui n'ont pas *su* leur leçon, auront, chacun, une heure de retenue.

Il faudrait qu'on *sût* que le bonheur est inséparable de la modération.

(POITEVIN.)

Cet homme ne *sut* jamais qui l'avait dénoncé à l'autorité.

Un prince qui, jadis témoin de vos combats, Vous vit chercher la gloire et la mort *sur* vos [pas.

(RACINE.)

Ne combattez que pour Dieu, et vous serez toujours *sûr* de la victoire.

(MASSILLON.)

Ce fruit est *sur*.

Le chèvrefeuille ami de l'ombre des forêts,  
Le sureau, le lilas, l'épaisse giroflée,  
L'églantier, orgueilleux de sa fleur étoilée,  
De ce beau labyrinthe émaillent les détours.

(BOUCHER.)

J'achetai bien cher un cheval, et je m'aperçus ensuite qu'il avait un *suros*.

(ACADÉMIE.)

Paul t'a remis ta géographie ce matin avant la classe.

Mais au lieu de trouver une *salle*, je sens que je traversais une cour, dont le pavé est si *sale* et si glissant, qu'après avoir fait quelques pas, je tombe dans un tas de boue.

(LE SAGE.)

J.-O. C.

#### PHRASES A CORRIGER.

1. Les banques et la noblesse se sont laissées entraîner dans le mouvement : l'aristocratie vendit ses villas, les banques fournirent le crédit, on bâtit en l'air avec un crédit fictif.

2. T. D., le malheureux qui a tombé dans une chaudière de goudron bouillant à la fonderie C., l'autre jour, est mort hier.

3. Les actionnaires du C. P. sont loins d'avoir perdu tout espoir.

4. L'iotère (jaunisse) des nouveaux-nés se traite de la manière suivante :.....

5. Le cortège était des plus imposant et a été des plus remarqué par le grand nombre de curieux assemblés dans tous les environs.

6. Les pompiers se sont rendus maître de l'incendie...

7. Je veux parler, mesdemoiselles, de cette délicieuse violette qu'on nomme également fleur de charité et que j'ai vu pendant ces quelques jours consacrés à son culte, s'épanouir confiante et embaumante, sur vos fronts et sur vos lèvres.

8. Pendant la messe, Z. éprouva quelque chose d'inaccoutumée dans les jambes,

et dit : " Je crois que la bonne sainte Anne me guérit."

9. En avant ! voilà le Garizim ! Nous le longeons pendant une demie heure, puis nous l'escaladons à moitié.

10. Le magistrat a dit qu'il fallait que ces scènes disgracieuses cessent, sans quoi, l'un de ces jours, il fera un exemple.

11. Vendredi soir, les fanatiques ont paradés dans les rues avec des bannières portant les inscriptions suivantes.....

12. Les honorables M. G. et D. se sont de nouveau rendu au palais du cardinal samedi.....

13. La douloureuse nouvelle ne fut pas plutôt répandue (la mort du Rév. P. Damien), qu'une émotion sans précédent s'empara de toutes les âmes.

14. Couché sous un pommier, sir Isaac Newton vit tomber une pomme par terre.

15. Elle (l'université d'Ottawa) nous sera un rempart contre l'hérésie et l'impie.

#### CORRECTIONS.

1. Les banques et la noblesse se sont laissés entraîner.....

2 .....qui est tombé dans une chaudière.....

3 .....sont loin.....

4. L'ictère des nouveau-nés.....

5. Le cortège était des plus imposants, et a été des plus remarquables.....

6. Les pompiers se sont rendus maîtres de l'incendie.

7. Je veux parler, mesdemoiselles, de cette délicieuse violette, qu'on nomme également fleur de charité, et que j'ai vue, pendant ces quelques jours consacrés à son culte, s'épanouir, confiante et embaumante, sur vos fronts et sur vos lèvres.

8. ....Z. éprouva quelque chose d'inaccoutumé.....

9. ....Nous le longeons pendant une demi-heure.....

10. Le magistrat a dit qu'il faut que ces scènes.....

11 .....Les fanatiques ont *paradé*.....

12 .....se sont de nouveau *rendus*.....

13 .....ne fut pas *plus tôt répandue*.....

14. Couché sous un pommier, sir Isaac Newton vit tomber une pomme à terre.

15 .....un *rempart*.....

J.-O. C.

**PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.**

I. Un fumeur a consommé pendant 30 ans 15,840 paquets de 20 cigares chacun. Un cigare coûte 5 centins. Combien a-t-il dépensé en tout, et combien par année?

*Réponse* : 1° \$15,840; 2° \$528.

*Solution* :

$$15\ 840 \times 20 = 316\ 800 \text{ cigares ;}$$

$$316\ 800 \times .05 = \$15\ 840, \text{ dépense totale ;}$$

$$\frac{15\ 840}{30} = \$528, \text{ dépense annuelle.}$$

II. Un ouvrier travaille le matin de 7 h. 20 m. jusqu'à midi, et le soir de 1 h. 15 m. à 6½ heures. Combien gagne-t-il par mois de 26 jours de travail, s'il est payé à raison de fr. 0.80 l'heure ?

*Réponse* : Fr. 206.26½.

*Solution* :

12 h. — 7 h. 20 m. = 4 h. 40 m. = le temps qui s'écoule entre 7 h. 20 m. du matin et midi ;

6 h. 30 m. — 1 h. 15 m. = 5 h. 15 m. = le temps qui s'écoule entre 1 h. 15 m. et 6 h. 30 m. ;

4 h. 40 m. + 5 h. 15 m. = 9 h. 55 m. = la durée de travail de chaque jour ;

Fr. 0.80 × 9 h. 55 m. = fr. 0.80 × 9½ = fr. 7.93½ = ce que l'ouvrier gagne par jour ;

Fr. 7.93½ × 26 = fr. 206.26½ = ce qu'il gagne par mois.

III. Un maçon travaille seul pendant 4½ jours à élever un mur qu'il peut construire en 10½ jours. Il se fait aider par son fils, et l'ouvrage se trouve terminé au bout de 9 jours. Dire combien il au-

rait fallu de temps au fils seul pour construire le mur, et combien le père et le fils ont gagné chacun, l'ouvrage entier étant payé \$43.86.

*Réponse* : 1° 27¼ jours ; 2° \$36.72 et \$7.14.

*Solution* :

$\frac{1}{10\frac{1}{2}} = \frac{1}{\frac{21}{4}} = \frac{4}{21}$  la fraction d'ouvrage que fait le maçon dans une journée ;

$\frac{4}{43} \times 9 = \frac{36}{43}$  la fraction d'ouvrage que l'ouvrier a faite pendant tout le temps qu'il a travaillé ;

$\frac{43}{43} - \frac{36}{43} = \frac{7}{43}$  la fraction d'ouvrage que le fils a faite pendant 4½ jours ;

$\frac{4\frac{1}{2} \times 43}{7} = \frac{193\frac{1}{2}}{7} = 27\frac{3}{4}$  jours, temps qu'il aurait fallu au fils pour construire seul le mur.

$\frac{\$43.86 \times 36}{43} = \frac{1578.96}{43} = \$36.72 =$  ce qu'a gagné l'ouvrier ;

$\$43.86 - \$36.72 = \$7.14 =$  ce qu'a gagné le fils.

IV. Un ouvrier a dépensé les  $\frac{2}{3}$  de son gain annuel pour sa nourriture, le  $\frac{1}{3}$  pour son logement, et le  $\frac{1}{3}$  pour autres frais. Il a placé le reste à la caisse d'épargne, qui, à 4½ %, lui devra fr. 5.36 d'intérêts annuels. Quelle somme a-t-il placée ? — Combien a-t-il gagné par journée, s'il a travaillé pendant 280 jours ?

*Réponse* : 1° fr. 119.11 ; 2° fr. 4.64.

*Solution* :

$\frac{\text{Fr. } 5.36 \times 100}{4\frac{1}{2}} = \frac{536}{4\frac{1}{2}} = \frac{1072}{9} = \text{fr. } 119.11$   
= la somme que l'ouvrier a placée à la caisse d'épargne ;

$\frac{2}{3} + \frac{1}{3} + \frac{1}{3} = \frac{45 + 24 + 40}{120} = \frac{109}{120} =$  ce qu'il a dépensé ;

$\frac{120}{120} - \frac{109}{120} = \frac{11}{120} =$  la fraction de ses gages qu'il a placée à la caisse d'épargne ;

Mais cette fraction = fr. 119.11 : d'où le salaire total de l'ouvrier =  $\frac{119.11 \times 120}{11} = \frac{14293.20}{11} = 1299.47$ , et son gain de chaque jour =  $\frac{1299.47}{280} = \text{fr. } 4.64$ .

V. Un père de famille a placé un capital dont les intérêts à  $4\frac{1}{2}\%$  lui permettent d'entretenir sa maison et de subvenir à la dépense qu'entraînent chaque année les études de son fils. Cette dépense étant de fr. 3.15 par jour, c'est-à-dire les  $\frac{2}{5}$  de la première, on demande, à 1 fr. près, la valeur du capital prêté. (Année de 365 jours.)

Réponse : 132 008 francs.

Solution :

$\frac{\text{Fr. } 3.15 \times 25}{6} = \text{fr. } 13.12\frac{1}{2}$ , dépense journalière de la maison ;  
 Fr.  $13.12\frac{1}{2} + 3.15 = \text{fr. } 16.27\frac{1}{2}$ , dépense totale journalière ;  
 Fr.  $16.27\frac{1}{2} \times 365 = \text{fr. } 5940,37\frac{1}{2}$ , dépense annuelle ;  
 $\frac{\text{Fr. } 5940,37\frac{1}{2} \times 100}{4\frac{1}{2}} = \frac{594037,5}{4\frac{1}{2}} = \frac{1188075}{9} = \text{fr. } 132\,008$ , capital demandé.

J.-O. C.

## TRIBUNE LIBRE :

### Revue scolaire.

Le système de persécution continue en France contre les écoles où l'enseignement religieux occupe sa place légitime. A la suite d'une circulaire ministérielle des derniers mois de 1888, bien des engagements décennaux contractés suivant la loi n'ont pas été acceptés. On cite comme exemple les membres enseignants appartenant à la société des Frères Maristes, congrégation légalement reconnue et autorisée. Soixante d'entre

eux, tous brevetés, presque tous dans l'enseignement, viennent de partir pour trois ans, avec les conscrits de la classe de 1888.

Espérons que le Canada ne verra jamais pareille chose ! Et n'en prenons pas occasion de mépriser la France, il faut que ce pays soit bien bon, pour que le bien s'y fasse encore sur une aussi grande échelle !

\* \* \*

Il paraît que le vent souffle, dans certaines personnalités canadiennes, contre les droits acquis à la langue française et aussi aux écoles confessionnelles catholiques : c'est peut-être ce fait qui encourage les tendances analogues qu'on a vues se manifester dans le Nord-Ouest. Comme nous l'avons déjà dit, l'opération du recensement de 1891 devra être exécutée avec soin, afin de nous renseigner sur les divers éléments numériques de la population canadienne-française.

\* \* \*

On annonce que le révérend Père Joseph Reali, de la Compagnie de Jésus, vient de terminer un dictionnaire turc-français, imprimé en caractères turcs et latins.

Cette œuvre monumentale excite à juste titre l'admiration de tous les orientalistes : c'est l'ouvrage le plus complet qui ait été publié en ce genre.

Comme témoignage de satisfaction, le sultan de Constantinople a nommé le savant linguiste commandeur de l'ordre souverain de "Métidjé."

C'est une gloire pour l'Eglise catholique de fournir abondamment dans la liste des auteurs de travaux si remarquables et si précieux.

\* \* \*

Lorsqu'on réfléchit sur les moyens généraux capables d'exercer une influence

efficace sur l'éducation morale d'un peuple, on reconnaît vite que c'est par les écoles que cette action se produit le mieux. En dehors de l'action scolaire, on voit l'action répressive des tribunaux, pour punir les infractions aux lois ; mais hélas ! on ne peut guère citer un effet sensible de la répression judiciaire sur l'amélioration morale de la société.

C'est sous l'impression de ces idées que des économistes éminents se sont demandé s'il n'y aurait pas lieu d'appliquer à la société en général, du moins en partie, le régime disciplinaire si heureusement employé dans les écoles : on ne se contente pas d'y punir les fautes, on récompense même le simple accomplissement du devoir.

Dans la société, toutefois, on comprend que, s'il est question de récompense, ce doit être seulement dans le cas de l'accomplissement du devoir poussé jusqu'à l'héroïsme.

Et tel est l'objet de ces encouragements si populaires de nos jours, sous le nom de "Prix Monthion," que l'Académie française est chargée de distribuer annuellement.

On croirait peut-être volontiers que, dans ses généreuses fondations, l'illustre bienfaiteur devait avoir surtout en vue la vertu purement morale, nous allions dire la vertu "laïque," pour employer une expression de circonstance. Le discours académique de cette année parle d'une "légende trop longtemps accréditée, d'un Monthion obéissant aux inspirations d'une philanthropie purement humanitaire, disciple plus ou moins naïf de la sensiblerie fade et prétentieuse qui était si fort de mode à la fin du siècle dernier."

"Voici, ajoute Monseigneur Perraud, évêque d'Autun et orateur du jour, ce qu'écrivait, en 1796, M. de Monthion, alors âgé de cinquante-trois ans, mûri par l'expérience, exposant ses convictions les plus réfléchies, et résolu à dire

avec la dernière netteté ce qui lui tenait le plus au cœur pour le bien de son pays :

"La religion est le grand bienfaiteur de l'humanité. C'est elle qui, en France, a fondé et doté tous les asiles ouverts à la misère et à la douleur. La religion est la seule morale du plus grand nombre des hommes, et le complément de l'état social. Mais la religion chrétienne, et surtout la religion catholique, a des moyens particulièrement efficaces pour opérer le bonheur de la France.

"Tant que l'irréligion subsistera en France, il y existera un levain d'anarchie."

Par ce temps, où il est de mode de vouloir faire aller les écoles avec une morale sans Dieu, il était fort opportun de faire ressortir aussi nettement l'opinion à laquelle M. de Monthion est demeuré attaché toute sa vie.

\* \* \*

On se plaisait à espérer qu'un retour à la modération pourrait s'opérer en France à propos de la loi scolaire et de la loi militaire ; mais M. John Lemoine déclare, dans le journal "Le Matin," qu'il n'y a rien à attendre de pareil du gouvernement ni du parlement.

M. Duplan, sous-directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, décerne de grands éloges au personnel enseignant, au bon esprit des écoliers, à l'excellence des méthodes employées. M. Gabriel Compayré, auteur d'un "Manuel de Morale" à l'usage des écoles, écrit modestement qu'il faudrait peut-être rabattre un peu sur les éloges formulés par M. Duplan.

On se range facilement à son avis sur ce point, lorsqu'on lit, dans le rapport des inspecteurs des écoles des quartiers des Grandes-Carrières et de La Chapelle, des remarques comme celle-ci :

"Ce que nous avons remarqué avec



“ stupeur, c'est le manque d'instruction morale.”

Signalons un côté sombre dans le rapport de M. Duplan; il s'agit du département de la Seine, c'est-à-dire surtout de la ville de Paris. Au 1er janvier 1888, on y comptait 8,265 demandes d'emplois dans l'enseignement primaire, auxquelles il était impossible de faire bon accueil.

8,000 personnes fatalement déclassées !

\* \* \*

Lors de l'organisation du système scolaire au Nouveau-Brunswick, des difficultés ont surgi, et aujourd'hui même, la loi en vigueur est loin de paraître satisfaisante pour la minorité acadienne, qui forme l'élément français, comptant environ pour le tiers de la population.

Néanmoins M. Blair, premier ministre, se félicite de l'organisation actuelle: “ Le français et l'anglais, dit-il, sont enseignés dans les écoles.... Pendant plusieurs années, l'administration de nos lois d'éducation a été séparée de la politique, et je crois que c'est une pratique sage.”

Il est malheureusement vrai, ainsi que le remarque M. Paul de Cazes dans ses “ Notes sur le Canada,” que “ la loi d'éducation de 1872 a enlevé aux catholiques du Nouveau-Brunswick le privilège d'avoir des écoles séparées comme dans les autres provinces.” En vertu de cette loi, tout enseignement religieux est aboli dans les écoles soumises au contrôle du gouvernement.

A. M.

#### Revue scientifique.

L'art militaire continue sa marche en avant. On est parvenu à fabriquer une poudre de guerre ne produisant pas de fumée, et cette poudre, dont la fabrication est un secret, est maintenant en usage dans l'armée française.

Lors des commencements de la fabri-

cation, à Sevrans-Livry, un vol important fut commis, et causa une vive émotion dans l'opinion publique; mais, dans l'opinion du directeur des poudres et salpêtres au ministère de la guerre, “ la nouvelle poudre française échappe à l'analyse chimique, ou du moins y échappera longtemps, sa composition ne rappelant aucun produit qui ait les mêmes propriétés comburantes.”

On ne s'étonnera pas que les autres nations se soient mises sans retard à la recherche d'une poudre sans fumée, pour ne pas se laisser distancer dans cette voie nouvelle, où des mécomptes ne peuvent manquer de se produire.

L'automne dernier, aux grandes manœuvres de l'armée autrichienne, des essais de tir rapide ont été faits avec une poudre sans fumée, et plusieurs cas d'asphyxie ont été signalés.

En Allemagne, les diverses poudreries ont donné des premiers produits auxquels on a renoncé, et la manufacture de Hanau reste seule, en ce moment, chargée de la fabrication.

L'Italie produit la poudre sans fumée d'après le procédé allemand; et on a constaté que, sous l'influence du froid et de l'humidité, cette poudre subit une altération qui la met hors d'usage.

D'après un rédacteur spécialiste de la *Pall Mall Gazette*, “ une seule puissance militaire en Europe, la France, serait à même d'entrer en compagnie, au printemps prochain, avec les nouveaux engins.” C'est elle qui posséderait les moyens d'extermination les plus redoutables et les plus perfectionnés.

\* \* \*

La question du monopole de la fabrication des allumettes a occupé les chambres françaises, et par conséquent aussi les journaux. L'ancienne société, prétend-on, se moquait des doléances du public, parce qu'elle se sentait seule au-

torisée à fabriquer. L'Etat monopolisant la fabrication des allumettes, ce serait encore désastreux pour le public ; car, ajoute-t-on, tout ce que fabrique l'Etat est mauvais.

Le système qui paraît le plus en faveur, est celui de la fabrication libre, sous le contrôle de l'Etat. La concurrence libre semble être une garantie sérieuse de progrès et de bonne fabrication.

Par exemple, on réclame, en faveur de la santé générale, la prohibition absolue du phosphore ordinaire, qui est un poison, et son remplacement par le phosphore amorphe ou phosphore suédois, qui est inoffensif. Il exige, à la vérité, que le frottement ait lieu sur une préparation spéciale ; mais il faut voir, dans cette nécessité, une garantie contre les incendies et les empoisonnements. Tous les ans, on voit arriver dans les hôpitaux un grand nombre d'ouvriers venant des fabriques d'allumettes.

Il est bon de se tenir au courant d'une telle question, qui intéresse tous les pays, le Canada comme les autres.

\* \* \*

Les essais de navigation sous-marine se continuent, et l'on a d'excellentes nouvelles de l'expérience tentée récemment à Toulon par le bateau le "Gymnote."

En même temps, avait lieu à Cherbourg, le voyage exécuté par MM. Goubet et Gauthier, à l'aide du "bateau-poisson" *Le Goubet*, et dont M. Emile Gauthier a donné, dans *le Figaro*, un émouvant récit.

Cette étonnante embarcation ne peut contenir que deux personnes, placées dos à dos, et que l'on doit rechercher petites et minces, autant que possible ; elles n'ont de place que juste assez pour remuer la tête et les mains, et ne doivent compter que sur l'oreille pour régler leurs mouvements, et en assurer la concordance.

MM. Goubet et Gauthier ont une forte corpulence. Dès qu'ils sont installés, un lourd casque d'airain retombe sur leur tête, et, boulonné à vingt tours d'écrous, ce dôme qui va les isoler du monde terrestre, produit un saisissement singulier. Emile Gauthier en était à son début de voyage sous-marin. Écoutons-le raconter ses impressions.

" Quelque gêné que je fusse aux entournures, je ne me sentais vraiment pas trop mal là-dessous. La respiration y est ample, régulière, aisée comme à l'air libre. Il fait tiède et doux. On entend l'eau glisser avec un froufrou musical, et d'étranges clapotis qui ne ressemblent à rien de ce qui bruit sur la terre, quelque chose comme des échos étouffés de l'au-delà.

" A l'intérieur, tombe d'en haut un jour pâle et blafard, un jour de cave, très suffisant pour lire, écrire... Au dehors, en revanche, derrière le cristal trouble des hublots, c'est une sorte de purée fluide, d'un vert sale,...où flottent des formes vagues, des poissons peut-être...

" Et Goubet commandait : " Adroite ! — A gauche ! — Avant ! — Arrière ! — Ouvrez ! — Fermez ! " — Et, docilement, j'obéissais... Et nous montions, nous descendions, nous remontions, sans secousse, mollement bercés sur d'invisibles ressorts... Un rêve, vous dis-je !

" Nous venions de boire, pendant une courte halte, lorsque, tout à coup, j'entends Goubet qui gromelle d'une voix changée : " Mais le bateau s'enfonce !... Nous baissons toujours !... Malheureux ! vous avez laissé les robinets ouverts !... "

" Je me hâte de réparer l'erreur ou l'oubli ; mais il est trop tard ! Déjà les pompes noyées ne fonctionnent plus... l'eau monte lentement sous nos pieds... impossible de renouveler l'atmosphère confinée, dont la pression va croissant de seconde en seconde... C'est l'asphyxie qui commence. — " Alors, dis-je enfin, nous sommes perdus ! "

“ Oui ! riposte Goubet, si nous ne pouvons pas jeter du lest. Mais il y a là-dessous neuf cents kilos de plomb qui ne sont pas faits pour les chiens... Tenez-vous bien ! je vais lâcher le poids de sûreté ! ”

“ Et le voilà qui tourne une clé !... Nous allons voir ! ”... Puis, une secousse violente, ... une vertigineuse sensation de chute—de chute en haut—, ... un éclaboussement d'écume autour des hublots, un second choc, puis l'immobilité... La lumière du jour nous inonde de toutes parts. C'est le salut ! C'est la vie ! Nous voici arrivés à flot, sains et saufs, les mains en sang, mais sans rien de cassé, à ce qu'il semble...

“ ...C'est bon de vivre, allez, quand on vient, pendant dix minutes, de regarder la mort en face !... ”

C'est la première fois qu'avait lieu l'expérience du déclanchement du poids de sûreté du *Goubet* en eau profonde, et cette expérience a parfaitement réussi. Il paraît que le *Goubet* est, jusqu'ici, le seul navire sous-marin qui soit muni de ce poids de sûreté.

A. M.

## LECTURE POUR TOUS.

NOËL !

I

Il naît dans Ephrata, marqué par les prophètes ;  
Une étable est le temple où commencent ses [fêtes].

C'est là que, déposant son sublime fardeau,  
La Vierge d'Israël adore la première,  
Sur un autel formé d'un reste de litière,  
Le Prince de la gloire et du monde nouveau.

II

Des esprits descendus des sphères bienheureuses,  
Semant la vaste nuit de traces lumineuses,  
Chantent : Gloire au Très-Haut, et paix au [genre humain] :

Ce n'est point le palais où la richesse abonde,  
C'est la tente du père inconnu dans le monde  
Qui reçoit la faveur du message divin.

III

Et du Messie ayant annoncé la venue,  
L'homme révélateur remonte vers la nue,  
Et croyant, les bergers, laissant là leurs trou-  
peaux,  
Allèrent vers l'enfant des grâces souveraines,  
Et trouvèrent celui qui doit briser nos chaînes,  
Pleurant, emmailloté dans de pauvres drapaux.

IV

Enfant, ne pleure point, dors, et que sur ta tête  
N'ose pas de longtemps éclater la tempête !  
De ta naissance encore ignorant le pourquoi,  
Le monde indifférent méconnaît ta lumière ;  
Mais découvrant ta pourpre un jour sous ta  
poussière,  
Le peuples subjugués reconnaîtront leur Roi.

V

Car l'ange écartera les pierres de ta voie,  
Ta parole au tombeau fera lâcher sa proie,  
L'œil éteint sous ton doigt recevra la clarté,  
Tu seras le bâton des pénibles voyages,  
Un guide dans la nuit pour la raison des sages,  
O Dieu de la misère et de l'infirmité !

J. REBOUL.

LE PASSÉ.

L'année, en s'enfuyant, par l'année est suivie.  
Encore une qui meurt ! Encore un pas du  
[temps !]

Encore une limite atteinte dans la vie !  
Encore un sombre hiver jeté sur nos printemps !  
Le temps, les ans, les jours ! mots que la fonte  
[ignore !]

Mots profonds qu'elle croit à d'autres mots  
[pareils,

Quand l'heure tout à coup lève sa voix sonore,  
Combien peu de mortels écoutent ses conseils !

L'homme les use, hélas ! ces fugitives heures,  
En folle passion, en folle volupté,  
Et croit que Dieu n'a pas fait de choses meil-  
[leures]

Que les chants, les banquets, le rire et la beauté !  
Son temps dans les plaisirs s'en va sans qu'il y

Imprudent ! est-il sûr de demain, d'aujourd'hui ?  
En dépensant ses jours, sait-il ce qu'il dépense ?  
Le nombre en est compté par un autre que lui.

A peine lui vient-il une grave pensée  
Quand, au sein d'un festin qui satisfait ses  
[vœux,

Ivre, il voit tout à coup de sa tête affaissée  
Tomber en même temps les fleurs et les cher-  
[veux ;]

Quand ses projets hâtifs l'un sur l'autre s'é-  
[croulent ;]

Quand ses illusions meurent à son côté ;  
Quand il sent le niveau de ses jours qui s'é-  
[coulent,

Baisser rapidement comme un torrent d'été !  
Alors, en chancelant, il s'écrie, il réclame,  
Il dit : “ Ai-je donc bu toute cette liqueur ? ”

“ Plus de vin pour ma soif, plus d'amour pour  
 [mon âme!  
 “ Qui donc vide à la fois et ma coupe et mon  
 [cœur ?”  
 Mais rien ne lui répond ! Et triste, et le front  
 [blême,  
 De ses débiles mains, de son souffle glacé,  
 Vainement il remue, en s'y cherchant lui-  
 [même,  
 Ce tas de cendre éteint qu'on nomme le passé !  
 VICTOR HUGO.

**LA NOUVEL ORTOGRAF.**

Il s'est formé un groupe de grammairiens excessivement logiques, qui poursuivent en ce moment une vive campagne contre l'orthographe et ses exigences. Ces messieurs veulent que désormais on écrive comme on parle et qu'on orthographie les mots comme on les prononce. Ainsi, en prononçant orthographie, je ne tiens pas compte de l'h, ni de l'e de la fin et j'articule le ph comme si c'était un f. D'après le système de mes grammairiens, on devrait donc écrire : *ortografi*, pour *orthographie*.

Ce serait en effet très commode, et il semble, au premier abord, qu'avec cette méthode tout le monde saurait l'orthographe aussitôt qu'on saurait écrire. Rien n'est plus séduisant. Mais voici une objection qui n'a pas encore été faite, je crois, et qui démolit tout le système. C'est que, malgré son ingéniosité, l'orthographe ne sera ni simplifiée ni unifiée par toute la France, mais, au contraire, elle variera plus que jamais, et chacun, étant autorisé à orthographier comme il prononce, écrira d'après l'accent de son terroir. Simple exemple. Un Parisien dit et écrit : *Fourchette*. Jusqu'ici le Marseillais de bonne compagnie ne se croyait pas autorisé à écrire autrement. Mais si on lui lâche la bride, il écrira *forcette*, en prétendant que dans son pays on prononce *fourchette forcette*, et que conséquemment il doit écrire le mot comme il le prononce.

C'est là une objection irréfutable. Prenons par exemple la fameuse phrase :

“ Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.” L'homme instruit, sans accent, écrira : “ Bel markise, vo bôs ieu me fon mourir d'amour.” Mais le Bordelais, le Gascon, que dira-t-il ? “ Velé markisé, vo bo zieu mé fonte mourir d'amour.” Le gentilhomme bourguignon, élevé au lycée de Dijon, mais n'ayant jamais quitté sa famille, l'écrira : “ Belle marrrkise, vau bau zieu me font mourrirrrr d'amourrrr.” Son orthographe, à lui, est de quintupler les rrrr. Il les quintuplera en écrivant, ou bien alors votre système est défectueux. L'Alsacien, dans trente ans, ne sachant plus la vieille grammaire de ses pères, et invité à transmettre sa pensée comme il l'exprimerait, écrira : “ Pelle marquisse, fos pos yeux me vont mourir.” Supposons une correspondance entre une Auvergnate et un Toulousain. Ils croiront se parler français et écrire proprement leur langue et cependant : “ Té, ma vel, je fous èmè de tout mon cœur, dira le Toulousain, et j'espère que que bous correspondrez à ma flamme.”— Oui, répondra l'Auvergnate, che vous j'aime et je penche que.....

Je déclare donc, en mon âme et conscience, que le système des innovateurs en orthographe est non seulement périlleux, mais encore inutile. S'il simplifie d'une part, il complique de l'autre. Il permet à la masse d'ignorer l'orthographe, mais il empêche l'individu d'être compris. C'est la décentralisation de la grammaire. C'est le retour aux patois.

Albert MILLAUD.

**LA PROVINCE DE QUÉBEC.**

(Voir page 221 de la livraison précédente du Journal de l'Instruction publique.)

**CONFIGURATION SUPERFICIELLE.**

La province de Québec est pour ainsi dire encaissée entre deux chaînes de

montagnes : les Laurentides, au nord, et les Alleghanys, au sud. Ces chaînes s'éloignent l'une de l'autre en allant de l'est à l'ouest. Par leur position comme par leur constitution géologique, elles forment deux systèmes distincts, quoique toutes deux se composent de terrains sédimentaires à l'état métamorphique. Les montagnes de la chaîne du nord ont un caractère plus cristallin et sont de formation plus ancienne que celles de la chaîne du sud, puisqu'elles appartiennent à l'époque azoïque, tandis que celles du sud appartiennent à l'âge paléozoïque. Entre ces deux chaînes, il y a dans les vallées du Saint-Laurent et de quelques-uns de ses tributaires les monts Belœil, Rougemont, Sainte-Thérèse et Mont-Royal.

*Système Laurentien.*—La direction générale des Laurentides est entre le nord-est et le sud-ouest. Depuis la frontière orientale de la province, c'est-à-dire depuis le Labrador jusqu'aux environs du Saguenay, ces montagnes forment une espèce de massif compact, à peine accidenté par le cours des grandes rivières qui le coupent transversalement et s'étendent en largeur des bords de la mer à la hauteur des terres. En approchant de la région du Saguenay, ce massif se partage en deux rangées bien distinctes : 1. celle de la "hauteur des terres," qui décrit une grande courbe vers le nord pour contourner la grande vallée du lac Saint-Jean, puis se prolonge ensuite presque en droite ligne et forme le versant nord du bassin de l'Outaouais ; 2. celle des Laurentides proprement dites, qui longe le Saint-Laurent jusqu'au cap Tourmente et là commence à s'éloigner graduellement du fleuve jusqu'à une distance d'environ trente milles, ou quarante-huit kilomètres, en arrière de Montréal, formant ainsi le versant méridional des bassins du lac Saint-Jean et de l'Outaouais.

Sur toute cette étendue, la hauteur

moyenne des Laurentides est d'environ 1600 pieds, ou 493 mètres. Mais cette élévation n'est pas uniforme. Entre le lac Saint-Jean et la Malbaie, la crête principale de la chaîne atteint une altitude de 4000 pieds, ou 1220 mètres au-dessus de la mer, pendant que les sommets des montagnes plus rapprochées du Saint-Laurent n'ont qu'un peu plus de la moitié de cette hauteur. Bayfield estime à 2547 pieds, ou 776 mètres, la hauteur de la montagne des Eboulements, entre la Malbaie et la baie Saint-Paul. Il porte à 1919 pieds, 585 mètres, la hauteur du cap Tourmente, et à 2687 pieds, 819 mètres, celle de la montagne de Sainte-Anne, à vingt milles en aval de Québec. Ce sont ces montagnes qui donnent aux environs de notre vieille capitale cet aspect pittoresque et grandiose qui fait l'admiration de tous les voyageurs.

Dans la région située au nord de la rivière Outaouais, le sommet le plus élevé est celui de la montagne Tremblante, dans le comté d'Argenteuil : il a une hauteur de 2060 pieds, ou 628 mètres. L'élévation des montagnes qui environnent ce sommet varie entre 1000 et 1200 pieds, 304 et 364 mètres.

Entre le Saguenay et l'Outaouais, l'arête principale des Laurentides est flanquée du côté nord par une multitude de contreforts et de rameaux escarpés, coupés par des gorges étroites et profondes : à l'exception de celle du lac Saint-Jean, les vallées sont resserrées et les bassins très nombreux, mais peu importants, si l'on excepte les grands bassins du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais, qui sont immenses. Les sommets de ces montagnes sont généralement arrondis, et forment des mamelons séparés les uns des autres par des ensembles et des brèches donnant naissance à des vallées, des plateaux, des gorges et des milliers de lacs, dont plusieurs ont une étendue considérable. Ces

sommets, à l'exception de quelques rares pics dénudés, sont tous recouverts de forêts de conifères et de certains bois durs ; les vallées supportent aussi des forêts d'arbres au feuillage caduc, de pins, d'épinettes, de cèdres et de plusieurs autres espèces qui alimentent le commerce de l'industrie forestière.

L'élévation moyenne du grand plateau intérieur, dans lequel se trouvent le bassin du lac Saint-Jean et celui du haut Outaouais, est d'environ 600 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le lac Saint-Jean, qui est situé à l'extrémité orientale de ce grand plateau, n'est élevé que de 293 pieds, ou 89 mètres au-dessus de la mer ; le lac Keepawa, situé à l'extrémité occidentale, est à 760 pieds, ou 224 mètres, au-dessus du niveau de la marée, et l'élévation du grand Lac, à peu près à mi-distance entre les deux premiers, n'est que de 700 pieds, ou 212 mètres. La longueur de ce plateau est d'environ 350 milles, ou 563 kilomètres, et sa largeur excède en moyenne 150 milles, ou 241 kilomètres, ce qui forme une superficie de 52,500 milles, ou 135,683 kilomètres carrés. Ce plateau, d'un sol en beaucoup d'endroits très fertile, est couvert de riches forêts, qui fournissent au commerce plus des trois quarts des immenses quantités de bois exportées chaque année de la province.

Il y a dans la région des Laurentides des milliers de lacs, dont plusieurs ont une étendue considérable, ainsi que le montre le tableau suivant :

Lacs	Superficie	Élévation
Saint-Jean,	880 mil. ou 92,240 hec.	293 p. ou 89 m.
Grand Lac,	560 " 145,040 "	700 " 212 "
Keepawa,	92 " 23,828 "	760 " 224 "
Témiscaming,	330 " 85,470 "	800 " 243 "

Il y a beaucoup d'autres lacs d'une étendue presque aussi considérable, et même plus considérable, mais qui n'ont pas encore été mesurée avec précision.

(Esquisse générale de la province de Québec, par l'honorable HONORÉ MERCIER.)

VARIÉTÉS.

D'après l'Annuaire des Missions pour l'année 1889, l'accroissement de la population catholique pendant ces trois dernières années (1886-89), dans les pays des missions, c'est-à-dire là où il n'y a que des évêques titulaires, préfets ou vicaires apostoliques, a été de 815 314 âmes. Ce chiffre total se répartit de la manière suivante : Augmentation en Europe 118 553 ;— en Asie 87 113 ;— en Afrique il y a une diminution apparente de 19 859 (cette diminution n'est qu'apparente, attendu que l'Annuaire des Missions pour 1889 a supprimé les soldats européens catholiques en garnison en Afrique, dont il était tenu compte dans l'Annuaire de 1886) ;— en Amérique 486 864 ;— en Océanie 142 807. C'est-à-dire qu'il y avait en tout pour les pays des missions, en 1886, une population de 21 094 934 catholiques, et que ce chiffre pour 1889 est de 21 910 248, ce qui fait l'augmentation totale de 815 314 âmes, indiquée plus haut.

— Dans toute l'étendue de l'Empire Britannique, on compte 9 730 000 catholiques, répartis comme suit :

En Irlande.....	3 913 000
En Angleterre et dans le pays de Galles.....	1 360 000
En Ecosse.....	327 000
Dans les colonies de l'Amérique	2 220 000
Dans l'Australasie .....	580 000
En Asie, colonies anglaises.....	1 044 000
En Afrique.....	131 000
Dans les colonies européennes anglaises.....	175 000

Il y a actuellement dans le même empire 25 sièges métropolitains catholiques, — 96 évêchés, — 20 vicariats apostoliques, — 8 préfetures apostoliques.

— Il y a actuellement dans le Vermont 17 églises catholiques, — 58 prêtres, — 15 couvents, — 1 collège et 17 écoles paroissiales, où plus de 4 000 enfants reçoivent leur éducation.

*Le pape Léon XIII et la science.*—Le pape Léon XIII, va faire fabriquer à Paris un grand *équatorial* destiné à l'observatoire modèle, dont la construction doit bientôt être entreprise au Vatican.

Le R. P. Denza, un des savants les plus estimés d'Italie, qui est allé l'été dernier à Paris, pour assister au congrès d'astronomie, a écrit ces jours-ci à l'amiral Mouchez pour lui annoncer le projet du Saint-Père.

Le directeur de l'Observatoire de Paris lui a aussitôt répondu qu'il était heureux d'apprendre la création du nouvel établissement scientifique, et qu'il se mettrait entièrement à la disposition du R. P. Denza pour aider à son organisation.

*Les écoles paroissiales du Massachusetts.*—Le *Travailleur* dit que les statistiques recueillies par le *Daily Advertiser* de Boston sur les écoles paroissiales du Massachusetts, sont très intéressantes à plus d'un point de vue. Elles attestent, d'abord, de l'empressement des catholiques à se conformer aux sages prescriptions du dernier concile de Baltimore au sujet de l'éducation de leurs enfants; elles donnent une idée, ensuite, de l'immense somme de sacrifices qu'a dû coûter l'établissement de ces écoles *privées*, dont les dépenses d'entretien retombent sur un nombre de personnes relativement petit dans chaque paroisse; elles proclament, enfin, bien haut les progrès de l'enseignement chrétien de cet Etat qui, par le fait de l'existence de ces *institutions dangereuses*, économise, chaque année, le joli denier de trois quarts de million de dollars.

D'après les renseignements fournis à notre confrère bostonnais, tous les comtés du Massachusetts, moins quatre—Barnstable, Duke, Franklin et Nantucket—possèdent des écoles paroissiales. Voici la liste des localités qui en comptent une ou plus, avec le nombre des enfants qui les fréquentent :

Comté, ville ou village	Nombre d'élèves
<i>Suffolk</i> —	
Boston.....	8 000
Chelsea.....	550
<i>Berkshire</i> —	
North Adams.....	600
<i>Bristol</i> —	
Fall River... ..	3 000
New-York.....	1 818
<i>Essex</i> —	
Salem.....	1 268
Gloucester.....	250
Haverhill.....	900
Lawrence.....	1 670
Lynn.....	600
Newburyport.....	800
Amesbury.....	488
Methuen.....	45
<i>Hampden</i> —	
Holyoke.. ..	3 220
Chicopee.....	1 000
Springfield.....	800
<i>Hampshire</i> —	
Ware.....	300
<i>Middlesex</i> —	
Lowell.....	2 500
Malden.. ..	700
Marlboro.....	400
Somerville.....	640
Woburn.....	413
Waltham.....	900
Cambridge.....	1 400
Watertown.....	400
Arlington.....	190
<i>Norfolk</i> —	
Canton.....	400
Hyde Park.....	450
Stoughton.....	400
<i>Plymouth</i> —	
Brockton.....	500
<i>Worcester</i> —	
Worcester.....	1 935
Fitchburg.....	500
Clinton.....	416
Southbridge.....	830
Milford.....	250
New Brookfield.....	288
Webster.....	500
<b>Total.....</b>	<b>39 301</b>

—D'après un correspondant de l'*Empire*, à Ottawa, il se publie dans la *Puisance* 87 journaux quotidiens, — 490 hebdomadaires, — 178 mensuels, etc. : total 736. Augmentation dans quatre ans 140.

Le télégraphe transmet actuellement aux journaux du Canada collectivement plus de 33 000 000 de mots.

—Il se publie actuellement à Paris 56 journaux politiques grand format et 35 petit format. Les autres publications se classent ainsi : sciences 15, — sport 24, — théâtre 22, — beaux-arts 21, — commerce 15, — jurisprudence 78, — médecine 120, — modes 80, outre plusieurs revues d'éducation et d'enseignement. Les journaux illustrés sont au nombre de 75.

—La plus grande bibliothèque est la Bibliothèque nationale de Paris. Elle fut fondée par Louis XIV, et contient un million quatre cent mille volumes, — trois cent mille pamphlets, — cent soixante-quinze mille manuscrits, — trois cent mille cartes, — cent cinquante mille pièces de monnaie et médailles, — et cent mille portraits.

—A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, en 1492, le gouvernement de Washington se propose de publier un ouvrage auquel seront appelés à collaborer les écrivains marquants de toutes les nations du monde. Le prix de publication de ce livre est évalué à 1 500 000 francs.

—Le nombre des immigrants au Manitoba a été, cette année, de 21 780, dont 12 693 hommes, 4 705 femmes, et 4 382 enfants.

—Au dernier congrès forestier qui a eu lieu à Philadelphie, il a été estimé que l'étendue de terres boisées disponibles aux Etats-Unis est de 450 000 000 d'acres, et que l'on ne coupe pas moins de 25 000 000 d'acres par année pour satisfaire à la demande des constructions de

toute espèce. D'après cette statistique, un manque de bois complet se ferait sentir dans l'espace de dix-huit ans.

*La coupe du bois.*—La statistique que l'on vient de faire relativement à la quantité de bois coupé dans la vallée de l'Ottawa pendant la saison qui vient de se terminer, montre une augmentation de près de deux cent millions de pieds sur l'année précédente.

Voici ces chiffres pour cette année aussi approximatifs qu'il est possible de les avoir :

	Pieds
E. B. Eddy . . . . .	50 000 000
R. Hurdman & Co. . . . .	42 000 000
Perley & Pattee . . . . .	55 000 000
J. R. Booth . . . . .	83 000 000
Bronson & Weston . . . . .	86 000 000
Pierce & Co. . . . .	47 000 000
James McLaren & Co. . . . .	25 000 000
W. McClaymont & Co. . . . .	15 000 000
Gilmour & Co. . . . .	25 000 000
Buckingham . . . . .	20 000 000
W. C. Edwards . . . . .	53 000 000
Hawkesbury L. Co. . . . .	45 000 000
Canada Lumber Co. . . . .	45 000 000
McLaughlin Bros. . . . .	70 000 000
Ottawa Lumber Co. . . . .	9 000 000
Gillier Bros. . . . .	10 000 000
R. W. Conroy . . . . .	15 000 000
Divers . . . . .	20 000 000
<b>Total . . . . .</b>	<b>720 000 000</b>

Ce tableau ne comprend pas le bois coupé dans le district de Nipissing.

*Statistique de l'homme.*—Il existe dans ce moment, dit le *Moniteur acadien*, 3 064 langues parlées par les habitants de notre globe, dont les convictions religieuses comprennent mille croyances différentes. Le nombre des hommes est presque égal à celui des femmes.

La moyenne de la durée de la vie est de trente huit ans. Un quart de la population de la terre meurt avant d'atteindre sa dix-septième année. Sur mille personnes, une seule parvient à l'âge de



cent ans, et à peine six à l'âge de soixante-cinq ans.

La population totale du globe est d'environ 1 milliard 200 000 000 d'habitants, dont 35 141 000 meurent chaque année, 98 840 par jour, 4 020 par heure, 67 par minute, et un plus une fraction par seconde. D'un autre côté, les naissances s'élèvent à 36 792 000 par an, à 100 800 par jour, à 4 250 par heure, à 76 par minute, et un et une fraction par seconde.

#### LA MOYENNE DE LA VIE.

Un statisticien américain a calculé la durée moyenne de la vie dans les différents métiers ou les diverses professions. Voici les chiffres auxquels il est arrivé :

- 32 ans pour les journaliers ;
- 41 pour les scieurs de pierre, sculpteurs, compositeurs et lithographes ;
- 44 pour les bottiers et tailleurs ;
- 47 pour les serruriers et forgerons ;
- 47 pour les charpentiers, maçons, peintres en bâtiment ;
- 54 pour les boulangers, brasseurs et bouchers ;
- 58, enfin, pour les jardiniers, etc.

Les professions libérales présentent les chiffres suivants :

- 49 dans la médecine ;
- 54 dans la magistrature ;
- 57 dans le professorat ;

La plus haute moyenne se trouve parmi le clergé, et atteint 67.

— Un éminent statisticien a calculé que les pertes de vie humaine depuis trente-quatre ans par les guerres, ont été de 2 253 000. La plus grande perte a été dans la guerre civile américaine, 900 000, et la seconde, dans la guerre de Crimée, 750 000. Dans la guerre turco-russe, les pertes de vie ont été de 250 000 ; dans la guerre franco-prussienne, 215 000, dans la guerre austro-prussienne, 45 000, et dans la guerre de l'Italie, en 1859, 45 000.

— D'après une dernière statistique,

l'Etat du Massachusetts compterait une soixantaine de villes et villages, desservis par trente-deux curés ; — 17 088 familles formant une population de 145-078 âmes ; — 26 écoles pour les garçons, avec 4 923 élèves, — 26 écoles de filles, fréquentées par 5 587 enfants, — 12 couvents dirigés par des religieuses ayant sous leurs soins 6 827 filles ; — 4 102 propriétaires, dont la fortune est évaluée à \$8 956 846 ; — et 8 782 électeurs. Quant aux sociétés, le Massachusetts en compte aujourd'hui 111, avec un actif de 17 198 membres.

La race canadienne de la Nouvelle-Angleterre a fait un progrès considérable depuis deux ans. En effet, la population, qui était — en 1887 — de 279 540, est aujourd'hui de 323 002, soit une augmentation de 43 462. La valeur des propriétés a augmenté de \$5 812 270, le nombre des propriétaires de 3 202. Nos compatriotes ont 48 sociétés de plus, avec une augmentation de 6 334 dans le nombre de leurs membres. Le chiffre des électeurs est passé de 16 806 à 28-405. Constater un tel progrès est, certes, bien encourageant pour l'avenir. A nos frères de là-bas de ne pas s'arrêter en si bonne voie.

— En 1850 la fortune des Etats-Unis était de \$8 430 000 000 et celle de l'Angleterre était estimée à plus de \$22 500 000 000 ; mais depuis les choses ont bien changé. En 1884 la fortune de l'Angleterre était évaluée à \$45 000 000 000 et celle des Etats-Unis à \$55 000 000 000, soit près de la moitié de la valeur de toutes les manufactures européennes réunies, laquelle est évaluée à \$13 000 000 000. On estime à \$40 000 000 000 la fortune de la France et à \$25 000 000 000 celle de l'Allemagne. Les Etats-Unis se trouvent être le pays le plus riche du monde.

— Il y a dix-huit ans que la Colombie Anglaise forme partie de la confédération.

Un journal— le *Vancouver News Advertiser*— a profité de cet anniversaire pour faire une petite revue historique de cette province.

On estimait, en 1871, la population de la Colombie à 36 000 âmes, à part de 30-000 sauvages, et aujourd'hui elle se chiffre par plus de 100 000.

La valeur du produit du poisson, en 1876, était, en chiffres ronds, de \$100 000, tandis qu'aujourd'hui elle est de \$2 000-000.

Le commerce côtier, en 1876, était d'un tonnage de 125 000, à présent il est de 1 500 000.

Les exportations, en 1872, étaient de \$190 000, aujourd'hui elles se montent à \$350 000. Les importations, en 1872, étaient de \$180 000, aujourd'hui elles sont de \$3 600 000.

On percevait des impôts, en 1872, pour un chiffre de \$350 000, aujourd'hui ils s'élèvent à \$900 000.

Le tonnage total des navires, en 1874, s'est élevé à 81 000 tonnes; en 1883, il était de 500 000.

—Il y a aujourd'hui 74 chemins de fer au Canada.

Les principaux sont : le Pacifique, qui possède 4 691 milles de voie ferrée; — le Grand-Tronc, 3 692 milles; — l'Intercolonial, 894 milles; — le Nouveau-Brunswick, 415 milles; — le Canada Southern, 362 milles; — le South Eastern, 260 milles; — le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, 210 milles; — le Manitoba et Nord-Ouest, 207 milles; — le Québec et lac St-Jean, 195 milles; — le Québec Central, 154 milles.

Il y a en tout 12 701 milles de voie ferrée en opération, et 540 milles en construction.

Il y a \$727 180 448 (trois quarts de milliard de piastres) d'investies dans les chemins de fer canadiens.

—L'université de Harvard, à Cambridge, près de Boston, compte cette

année 2 079 élèves, — 217 professeurs résidents, — et 299 employés.

La bibliothèque contient 360 000 volumes.

—La bibliothèque du parlement de Québec, d'après le dernier rapport annuel de M. Lemay, renferme 30 178 volumes, dont 3 764 journaux et statuts, — 1 000 volumes de documents parlementaires des Etats-Unis et des colonies anglaises, — 100 volumes de brochures, — et 508 volumes de journaux politiques, etc.

—La première séance de la législature du Haut-Canada (province d'Ontario) a eu lieu à Newark, le 17 septembre 1792. Il y aura cent ans en 1892. Les journaux d'Ontario parlent de célébrer ce centenaire.

*L'armée anglaise.*— Le rapport annuel sur l'armée anglaise montre une force régulière totale, en 1889, de 210 000 hommes, officiers et soldats. La cavalerie comprend 19 000 hommes; — l'artillerie. 35 000; — les ingénieurs, 7 000; — la corps de service de l'armée, 3 400; le corps des médecins, 2 400; — le corps des magasins, 750; — le nouveau corps des armuriers, 300, et la balance pour atteindre l'effectif de 210 000 est composée du régiment des Indes Occidentales, de l'artillerie de Malte et des autres corps coloniaux.

Sur ces 210 000 hommes, 108 000 sont en garnison dans les Iles Britanniques.

Le général Roberts a sous son commandement, dans l'Inde, environ 72 000 hommes, sans compter les troupes indigènes, dont nous ne connaissons pas le nombre. Il y a 28 000 hommes dans les garnisons irlandaises, principalement dans le district de Dublin, et 4 000 en Ecosse.

*Le Revenu de l'Intérieur.*—Le rapport du ministre du revenu de l'intérieur, pour l'exercice expiré le trente juin dernier, vient de nous arriver. Nous en détachons les chiffres suivants :

Accise.....	\$6 892 612
Travaux publics autres que les canaux.....	10 457
Mesurage du bois.....	21 416
Poids et mesures, gaz et tim- bres de loi.....	50 034
Autres revenus.....	21
<b>Total.....</b>	<b>\$6 974 540</b>

Le revenu particulier de l'accise se dé-  
compose comme suit :

Spiritueux.....	\$3 874 022
Liqueurs alimacées.....	12 710
Malt.....	518 239
Cigares.....	563 172
Tabac.....	1 840 522
Pétrole.....	35 745
Manufacture en entrepôt.....	28 082
Saisies.....	4 880
Autres recettes.....	15 240
<b>Total.....</b>	<b>\$6 892 612</b>

Comparé à celui de 1888, le revenu de  
l'intérieur a éprouvé une augmentation  
de \$889 086 en 1889. Les spiritueux à  
eux seuls ont contribué à cette augmen-  
tation pour \$882 051 ; la quantité en a  
été de 5 847 508 gallons — soit 332 919  
gallons de plus qu'en 1888.

Le total du revenu provenant des ci-  
gares et des tabacs en général a été de  
\$2 403 694 en 1889 ; c'est \$110 000 envi-  
ron de plus qu'en 1888. A ce chapitre il  
n'est pas sans intérêt de savoir que de-  
puis 1885 la quantité de tabac canadien  
mise en œuvre dans nos manufactures a  
presque quintuplé ; de 154 847 livres  
qu'elle était en 1885, elle s'est élevée, en  
1889, à 711 334 livres.

*Les Tsars de la Russie.*—En remontant,  
dit le *Figaro*, aux premières origines de  
la maison impériale actuelle, à l'avène-  
ment de Rurik en 862, nous comptons  
seulement, jusqu'à la mort d'Alexandre  
II, en 1881, soixante-dix grands-princes,  
autocrates ou Tsars. Ce qui ne donne à  
chacun d'eux pas moins de quatorze ans

de règne ! Les rois de France sont à peine  
au-dessus de ce chiffre et les Papes ont une  
moyenne de sept ou huit ans de moins.

Encore faut-il noter que l'on trouve  
successivement au moyen âge :

“ Mikhaïl Ier Iourévitch, qui régna un  
an, de 1175 à 1176 ;

“ Sviatolay II, qui régna un an, de  
1247 à 1248 ;

“ Mikhaïl II, qui régna un an, de 1248  
à 1249.”

“ Et, dans l'histoire moderne :

“ Fœdor Borrissovitch, qui régna un  
an, de 1605 à 1606 ;

“ Ivan VI, qui régna un an, de 1740 à  
1741 ;

“ Pierre III Fœdorovitch, qui régna  
un an, de 1761 à 1762.”

Parmi les règnes les plus courts, on  
doit en citer encore deux de deux ans et  
six de trois ans.

Mais, à côté, nous n'en trouvons pas  
moins de vingt et un d'une durée supé-  
rieure à vingt ans :

D'abord, Sviatopolk II et Elisabeth,  
vingt ans ;

Puis, Isiaslay Ier, vingt-quatre ans ;

Alexandre Ier, vingt-quatre ans ;

Dmitri IV, vingt-six ans ;

Alexandre II, vingt-six ans ;

Sviatoslof Ier, vingt-sept ans ;

Wasili IV, vingt-neuf ans ;

Pierre le Grand, vingt-neuf ans ;

Nicolas Ier, trente ans ;

Alexis Mikhaïlovitch, trente et un ans ;

Michel Romanof, trente-deux ans ;

Oleg, trente-trois ans ;

Igor Rurikovitch, trente-trois ans ;

Catherine II, trente-quatre ans ;

Wladimir Ier, trente-cinq ans ;

Constantin Vsévolodovitch, trente-six  
ans ;

Vassili III, trente-sept ans ;

Ivan III, quarante trois ans ;

Ivan IV, cinquante ans.

Peu de dynasties, croyons-nous, pour-  
raient fournir une pareille liste de règnes  
vénéralés.

Du reste, il est une autre remarque également rassurante pour les alliés de la Russie et les amis d'Alexandre III, c'est que, dans tout le cours du siècle, aucun Tsar n'est mort dans une année à chiffre pair. L'année 1890 étant commencée, on n'a plus à concevoir aucune inquiétude au sujet de la santé de l'Empereur.

Rappelez-vous, en effet, que Paul Ier est mort en 1801 ; Alexandre Ier en 1825 ; Nicolas Ier en 1855 ; Alexandre II en 1881. Il est admissible que l'année prochaine amène des changements sur le dernier trône autocratique d'Europe, mais non l'année actuelle.

Enfin, disons en terminant que la dynastie des Holstein-Gottorp, soudée par plusieurs mariages à celle des Romanof, et qui n'est point allemande, comme on l'insinue parfois, mais *danoise*, est celle qui a donné la plus longue moyenne de règne, en dépit de la fin tragique de Pierre III et de Paul Ier. Les cinq souverains et la souveraine, Catherine II, qui ont représenté cette illustre maison sur le trône de Russie, ont régné une moyenne de dix-neuf ans. Ce n'est point un chiffre méprisable par ces temps sévères, et plus d'une République s'en contenterait.

CHATIMENT.

Songez, dans les châtimens, plutôt à faire monter le sang au visage qu'à le répandre. L'esprit mortifié porte plus à la perfection que le corps maltraité. Ce ne sont point les punitions qui corrigent les enfans, mais la manière dont on les punit.

(L'abbé BORDELON.)

Nous croyons servir l'humanité en commandant aux maîtres plus de douceur, et aux parents une vigilance plus grande sur la manière dont on traite leurs enfans, s'ils ne veulent pas transformer des créatures innocentes en esprits

aigres et lâches ; car le sentiment de l'injustice est ce qui rend l'homme dur et méchant.

On maltraite les enfans, et c'est véritablement un crime. Outre la brutalité de frapper des êtres faibles, il faut apprendre aux maîtres d'école que la férule est une punition dangereuse, qui cause des débilités et des tremblemens de mains, qui attaque la poitrine. Les soufflets font contracter un vice de prononciation qui dure quelquefois toute la vie. Ils font tomber les enfans en apoplexie, en frénésie. Les tiremens des oreilles réitérés les rendent sourds ou leur causent un bourdonnement perpétuel.

(MERCIER.)

Pensées diverses.

—Pour qu'elle soit vraiment bonne et socialement utile, il faut que l'instruction populaire soit profondément religieuse.

—Le temps est toujours jeune, et pourtant il vieillit tout. A chaque pas qu'il fait, c'est l'aurore qui s'avance, mais en laissant par derrière l'ombre et la nuit.

—L'histoire d'un peuple est celle de ses grands hommes ; il oublie tout excepté eux, et en se souvenant d'eux seuls, il est persuadé qu'il se souvient aussi de lui-même.

—Il faut à l'amour, comme à tout ce qui est durable, l'océan de l'éternité. Là seulement est le principe de ce qui ne change ni ne meurt jamais.

—La parole est la première puissance du monde ; elle est la cause de toutes les révolutions heureuses ou malheureuses dont l'enchaînement compose l'histoire.

—La qualité la plus essentielle dans une femme est la douceur et l'égalité de caractère.

—Une des lois de l'amitié, c'est de ne pas être importun.

(Maxime orientale.)

—Les plus grandes catastrophes émeuvent un moment les hommes; les peuples lèvent la tête, ils regardent et écoutent, dès la première lueur de paix, à leur affaissement de l'âme.

—La pensée de l'éternité surpasse trop l'intelligence humaine, pour être d'un autre que de l'Éternel lui-même.

—L'exemple des œuvres est une parole vive, efficace; on persuade aisément quand on fait ce que l'on conseille.

—Ne demande point que les événements se règlent au gré de tes désirs; mais conforme tes désirs aux événements: c'est le moyen d'être heureux.

—Étudiez-vous dans les autres, et les autres en vous-même.

—Lu luxe effréné est le moyen du fat pour attirer le regard du sot.

(Proverbe français.)

—Ecrivez les injures sur le sable, les bienfaits sur le marbre.

(Maxime orientale.)

—L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne.

(Maxime espagnole.)

—Le chat est un tigre pour la souris, mais il n'est qu'une souris pour le tigre.

(Proverbe oriental.)

—La femme est une fleur qui n'exhale de parfum qu'à l'ombre.

## BIBLIOGRAPHIE.

### Publications reçues (\*).

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des documents suivants:

*Reports of Professor JOSEPH HENRY, Secretary of the SMITHSONIAN INSTITUTION, for the years 1867,—68,—69,—70,—74,—75,—76.*

(\*) *Fautes à corriger.*—Livraison précédente, page 224, 1<sup>re</sup> colonne, ligne 39<sup>e</sup>, écrire: *quintessence* au lieu de *quintessence*; — même page, 2<sup>d</sup>e colonne, ligne 33<sup>e</sup>, lire: en vertu du *paragraphe* 7 au lieu de en vertu de *paragraphe* 7.

A l'occasion du commencement d'une nouvelle décade dans l'histoire de la *Smithsonian Institution* [elle fut fondée en 1846], le rapport de 1867, rappelant le motif de la fondation et l'objet de cet établissement, dit:

The endowment was one of no ordinary character; it was confided to our government not by one of its own citizens, but by a distinguished foreigner, the scion of an ancient house renowned for its achievements in English history. It was not given in trust to our government to be disposed of for the exclusive benefit of a portion of our own people, or even for that of the whole nation, but in behalf of the general family of mankind, for the benefit of men of all countries and of all times. It was not restricted in effect to the diffusion of a knowledge of old truths, but primarily designed for the extension of the boundaries of thought by the promotion of the discovery of new powers of nature, of new principles and new laws of the universe.

Pour exécuter la pensée du donateur, la *Smithsonian Institution* provoque, d'un côté, de nouvelles recherches, et, de l'autre, vulgarise la science à l'aide de rapports ou mémoires sur les découvertes les plus récentes, accomplies dans les diverses branches des connaissances humaines. De plus, elle donne des cours publics, et s'occupe spécialement de la fondation d'une bibliothèque, d'un musée d'histoire naturelle, ainsi que d'une galerie des beaux-arts.

Les rapports que nous avons actuellement sous les yeux, et qui, autant que nous pouvons en juger, ne sont pas sans valeur littéraire, donnent une excellente idée du mouvement scientifique qui s'est opéré dans les temps qu'ils embrassent.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Le prix d'abonnement est D'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,  
Nos 266 et 268, rue St-Paul, Montréal.